

LES GARANTIES ET TARIFS MENSUELS

4 NIVEAUX DE GARANTIE AU CHOIX :

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
BASE	RENFORCÉE	OPTIMALE	HAUT NIVEAU

Chaque formule Santé proposée est « responsable » et intègre le dispositif « 100 % Santé ».

TARIFS MENSUELS :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Enfant (gratuité à compter du 3 ^{ème})	16,00 €	26,15 €	32,91 €	37,69 €
Adulte actif de moins de 30 ans inclus	24,19 €	39,55 €	49,77 €	57,00 €
Adulte actif de 31 à 40 ans inclus	28,83 €	47,13 €	59,32 €	67,94 €
Adulte actif de 41 à 50 ans inclus	36,59 €	59,81 €	75,28 €	105,38 €
Adulte actif de 51 à 60 ans inclus	45,41 €	72,37 €	91,08 €	104,33 €
Adulte actif de plus de 61 ans inclus	65,18 €	103,90 €	130,74 €	149,73 €
Retraité	68,95 €	112,63 €	141,73 €	162,32 €

Tarifs valables jusqu’au 31/12/2026.

Renseignez-vous auprès de votre collectivité pour connaître le montant de la participation employeur.
La participation de l’employeur est à déduire des montants indiqués ci-dessus.



Contactez un conseiller MNT au 09 72 72 02 02
(prix d’un appel local du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30)¹

Agence MNT de la Charente-Maritime
62 Avenue Gambetta 17100 SAINTES



POUR EN SAVOIR PLUS,
RENDEZ- VOUS SUR **MNT.FR**
OU FLASHEZ CE QR CODE



(1) En métropole. En Martinique et en Guadeloupe du lundi au vendredi de 7h00 à 15h00. En Guyane du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.
Pour La Réunion du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30.

Mutuelle Nationale Territoriale, 4 rue d’Athènes - 75009 Paris. Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 678 584. Document à caractère publicitaire et non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique. Studio des Plantes Création. Crédit Photos : Livia Saavedra - Photographies retouchées. Septembre 2024



MNT SANTÉ
CONVENTION DE PARTICIPATION
CENTRE DE GESTION DE LA FPT
DE LA CHARENTE-MARITIME

2026

”Mieux pour
ma santé,
mieux pour
mon budget.”

Sonia, agent d’accueil.



1^{re} mutuelle des agents
des services publics locaux

ÊTRE UTILE EST UN BEAU MÉTIER



DES SERVICES INCLUS POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

- Pas d'avance de frais : tiers payant généralisé (selon accords locaux)
- Des réductions pour vos lunettes et audioprothèses grâce à nos réseaux d'opticiens et audioprothésistes partenaires
- L'assistance : aide à domicile, prestations en cas d'immobilisation ou de maladie
- Un espace adhérent en ligne pour déposer et suivre vos demandes de remboursements, consulter et télécharger vos documents, modifier vos informations personnelles, accéder à des services santé...

QUI PEUT ADHÉRER ?

- Fonctionnaires et agents contractuels de droit public et de droit privé, y compris les agents détachés auprès du Souscripteur ou mis à la disposition de celui-ci, et les agents détachés ou mis à la disposition par le Souscripteur auprès d'un autre employeur public,
- Fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en retraite.

LES AVANTAGES DU CONTRAT

- Pas de limite d'âge à l'adhésion
- Pas de questionnaire médical à l'adhésion
- Versement des prestations sur votre compte bancaire
- Prélèvement des cotisations sur le salaire

LES JUSTIFICATIFS POUR ADHÉRER

- Votre RIB
- Votre numéro de matricule inscrit sur votre bulletin de salaire
- Votre attestation de droits au régime obligatoire de moins de 3 mois
- L'attestation de droits régime obligatoire pour vous et vos bénéficiaires
- Copie du contrat d'apprentissage ou certificat de scolarité pour les enfants de 21 à 26 ans
- Copie de l'attestation de PACS pour le partenaire ou attestation sur l'honneur de concubinage pour le concubin avec une facture aux deux noms à la même adresse

N'oubliez pas de joindre l'ensemble des justificatifs demandés afin de pouvoir adhérer.

QUELLES GARANTIES ?

- Vous pourrez choisir parmi plusieurs formules progressives celle qui correspond le mieux à vos besoins. Chacune des formules santé MNT intègre le dispositif 100 % Santé, qui garantit une prise en charge optimale sans reste à charge en optique, dentaire et audio-prothèses.

COMMENT ADHÉRER ?

L'adhésion se fait directement en ligne via un lien spécifique. Il suffit de s'y connecter, renseigner ses informations personnelles, joindre ses pièces justificatives et signer électroniquement.

QUAND ADHÉRER ?

- À tout moment si vous avez une complémentaire santé depuis plus d'un an (vous pouvez alors la résilier quand vous voulez)
- À l'échéance de votre contrat ou après un an d'adhésion si votre garantie est en cours depuis moins d'un an
- À tout moment si vous n'avez pas de complémentaire santé



Guillaume, agent de restauration scolaire.